

Gangs et délinquance juvénile

Autor(en): **Haymoz, Sandrine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Kriminologie = Revue suisse de criminologie = Rivista svizzera di criminologia = Swiss Journal of Criminology**

Band (Jahr): **6 (2007)**

Heft 2

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1050823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sandrine Haymoz

Gangs et délinquance juvénile

Résumé

La délinquance juvénile est en constante augmentation et ceci dans de nombreux pays. Une des causes de cette augmentation ces vingt dernières années est l'augmentation des groupes de jeunes délinquants et plus particulièrement des gangs. Aux Etats-Unis, les recherches sur les gangs sont nombreuses, toutefois, en Europe, elles en sont à leurs prémises. Nous avons analysé l'appartenance de 4690 jeunes âgés de 14 à 16 ans du canton de Vaud, à différents groupes, dont des gangs, leurs caractéristiques, leur implication dans la délinquance, ainsi que les facteurs de risque à l'affiliation à des gangs. Nous avons pu observer que ces jeunes commettent beaucoup de délits et de plus, des délits que nous pouvons qualifier de graves.

Mots-clés: délinquance juvénile – gangs – facteurs de risque – étude empirique – canton de Vaud (Suisse)

Zusammenfassung

Eine Erklärung für die Zunahme der Jugenddelinquenz in den letzten zwanzig Jahren ist die steigende Anzahl von Jugendbanden. In Amerika wurden schon zahlreiche Studien über Banden durchgeführt, in Europa dagegen kaum. Wir haben die Risikofaktoren von Jugendlichen, welche Banden angehören untersucht. Weiter wurden die Häufigkeit und die Schwere ihrer Delikte analysiert. Zu diesem Zweck haben wir 4690 Jugendliche im Alter von 14–16 Jahren, die im Kanton Waadt zur Schule gehen, befragt.

Stichwörter: Jugenddelinquenz – Banden – Risikofaktoren – empirische Untersuchung – Kanton Waadt (Schweiz)

Summary

One of the explanations of the increase in juvenile delinquency these last twenty years is the increase of groups of young people. While in the United States there exist numerous studies on gangs, European studies are rare. We have examined the factors of risk of adolescents belonging to groups with characteristics of gangs and whether they commit more offences if not even more violent offences. For this purpose, we have used a questionnaire of self-reported delinquency among 4690 adolescents between 14 to 16 years old, attending school in the region of the Swiss Lake of Geneva of Switzerland.

Keywords: Juvenile delinquency – gangs – risk factors – empirical study – canton Waadt (Switzerland)

1. Introduction

La délinquance juvénile augmente de plus en plus et ceci dans de nombreux pays. Face à ce constat préoccupant, des chercheurs se sont intéressés aux causes de cette augmentation. Un facteur déterminant mis en avant est les bandes de jeunes, et plus particulièrement les gangs. En effet, ils seraient un des facteurs déterminants de l'augmentation de la délinquance juvénile, les jeunes ayant de plus en plus tendance à s'insérer dans des groupes/bandes et passant beaucoup plus de temps en dehors de leur famille, sans contrôle parental (Killias, 2001, Simonin, Killias et Villettaz, 2004, Junger-Tas, Marshall et Ribeau, 2004, Agnew, 2005, Roché, 2001).

En Suisse, tout comme en Europe, il existe une réticence à utiliser le terme de gang lorsque nous parlons de bandes de jeunes délinquants (Klein, 1995). En effet, comme le mentionne Klein (1995), les problèmes de gangs ne sont plus seulement l'apanage des Etats-Unis, mais également des pays européens. Il parle de «Eurogang paradox»: paradoxique car l'existence des gangs est niée en Europe, et ce parce que le terme de gang américain impliquerait une haute structure du groupe, une grande cohésion et un haut taux de violence grave, ce qui, selon lui, ne correspondrait pas à la plupart des gangs américains et surtout, européens. De plus, selon Klein (2001), le fait que des jeunes soient membres de gangs n'implique pas qu'ils commettent exclusivement des délits graves. En effet, de nombreux délits commis par des jeunes faisant partie de tels groupes peuvent être caractérisés de mineurs, comme des graffitis, des actes de vandalisme, des vols d'importance mineure, des menaces et des délits d'ordre sexuel mineurs. Klein les appelle les délits de type «cafétéria» et précise qu'en Europe, ce sont surtout ces délits qui sont commis par les membres de gangs.

Comme nous pouvons le constater, le terme de gangs comporte de nombreux stéréotypes qui ne sont, dans la plupart des cas, pas des caractéristiques réellement constitutives des

gangs. Il s'avère donc que des groupes de jeunes délinquants en Europe peuvent être qualifiés de gangs. Cette manifestation grandissante de la délinquance juvénile est de plus en plus étudiée par les chercheurs européens qui démontrent la sur-criminalité des membres de gangs (Weerman et Esbensen, 2005, Lien, 2005, Gatti, Angelini, Marengo, Melchiorre et Sasso, 2005, Hui-zinga et Schumann, 2001). En Suisse, l'ampleur de ce phénomène est encore méconnue, mais devient cependant très médiatique.

Notre recherche analyse dans quelle proportion les bandes de jeunes délinquants ayant des caractéristiques de gangs existent dans le canton de Vaud en Suisse, quel est leur niveau d'implication dans la délinquance, quel type de délits commettent les jeunes appartenant à de tels groupes ainsi que les facteurs de risque à l'affiliation à ces groupes. Pour ce faire, nous avons analysé les données de 4690 écoliers âgés de 14 à 16 ans provenant de sondages effectués dans des écoles de différentes régions du canton de Vaud.

2. Définitions des «gangs»

Comme nous l'avons mentionné, le terme de «gang» n'est pas aisé à définir. En effet, il existe de nombreux débats entre chercheurs qui tentent d'adopter une définition appropriée et, à l'heure actuelle, aucun consensus n'existe. La principale querelle quant à la manière de définir un gang est de considérer ce dernier soit comme étant structuré et ayant une grande cohésion ou soit, au contraire, sans structure et organisation particulières. Afin de mieux cerner la nature même d'un gang, nous présentons quelques définitions qui ont été proposées par des chercheurs. En premier lieu, nous aborderons les définitions qui comprennent les notions de structure et de hiérarchie, puis, dans un second temps, celles qui ne mentionnent pas ces caractéristiques. Toutefois, comme le mentionne Larry Mays (1998), lorsque nous nous référons aux gangs, il importe d'avoir à l'esprit que tous les gangs sont des groupes, mais que tous les groupes ne sont, bien évidemment, pas des gangs.

Goldstein & Glick (1994) estiment qu'un gang doit être structuré et organisé. Les caractéristiques principales d'un gang selon eux sont l'organisation, la présence d'un leader et d'un territoire identifiables ainsi que l'association de

plusieurs membres ayant un dessein particulier et étant engagés dans des activités illégales. Curry et Spergel (1990, cités par Sheldon, Tracy & Brown, 2001, 19) ajoutent à l'aspect organisationnel et structurel des gangs, certaines caractéristiques supplémentaires, comme le fait d'avoir un nom, des codes de conduites spécifiques ou encore des symboles se référant à l'appartenance à un gang. Ils proposent la définition suivante:

«The traditional youth gang refers to a youth or adolescent gang and often to the youth sector of a street gang. Such a group is concerned primarily with issues of status, prestige, and turf protection. The youth gang may have a name and a location, be relatively well organized, and persist over time. [They] often have leadership structure (implicit or explicit), codes of conduct, colours, special dress, signs, symbols, and the like. [They] may vary across time in characteristics of age, gender, community, race/ethnicity, or generation, as well as in scope and nature of delinquent or criminal activities.»

Comme nous l'avons mentionné, d'autres chercheurs ne précisent pas qu'un gang doit être caractérisé par une haute structure, une hiérarchie et une grande stabilité du groupe. Klein (2001) souligne qu'aux Etats-Unis, la plupart des gangs américains possèdent rarement ces caractéristiques. Hagedorn et Macon (1989, cités par Ball & Curry, 1998) proposent une définition plus simple des gangs juvéniles et parlent de groupes d'adolescents qui partagent des intérêts communs. Ils se défendent mutuellement et protègent leur territoire et leur nom de gang à l'école et dans les rues. Cohen (1995) mentionne également que les membres de gangs se distinguent par leur vocabulaire, leur manière de se vêtir et d'agir. Selon Klein (2001), une autre caractéristique qui distingue les groupes de jeunes «normaux» des gangs est que ces derniers augmentent la délinquance et la criminalité de leurs membres. Comme nous l'avons noté, les recherches américaines sur les gangs sont pléthores, alors qu'elles en sont à leurs prémises en Europe, notamment à cause de l'augmentation récente de cette problématique. De plus, le terme de gang n'est pas usité dans certains pays européens où il existe une certaine réticence à l'utiliser, comme par exemple en Allemagne et en France où l'on parle plus volontiers de bandes de jeunes ou de groupes de délinquants juvéniles. Cela dit, il existe une certaine similitude entre les groupes/bandes et les

gangs, du fait de leur importante implication dans la commission d'activités délictueuses (Esterle-Hedibel, 2001, Huizinga & Schumann, 2001, Weerman, 2005).

Un constat s'impose face à ces nombreuses définitions. Comme le relève Agnew (2005, 271), les gangs diffèrent énormément entre eux et la construction d'une définition unique qui tient compte de toutes les caractéristiques des différents gangs devient donc laborieuse. En effet, «gangs in one city, for example, may be large, highly organized, and heavily involved in drug sales. Gangs in another city may be small, loosely organized, and have little or no involvement in drug sales». De plus, il apparaît que les membres de gangs eux-mêmes semblent être divisés sur la manière dont ils définissent de tels groupes (Ball & Curry, 1998).

La manière de définir un gang aura bien évidemment une grande influence sur les résultats des recherches effectuées, les statistiques policières et judiciaires. En effet, les résultats seront modifiés en fonction de la définition retenue. Dernièrement, des chercheurs ont créé un groupe de recherche sur les gangs (Eurogang network), afin de mieux cerner le phénomène des gangs tout en bénéficiant d'une coopération internationale. Afin d'analyser les gangs de manière similaire et de pouvoir comparer les résultats entre les pays, ils ont défini les gangs comme étant: «any durable street-oriented youth group whose involvement in illegal activity is part of their group identity» (Youth Questionnaire: Eurogang Program Research, p. 1). L'accent de cette définition est mis sur la persistance du groupe dans le temps ainsi que sur la commission importante de délits.

3. Les gangs et la commission de délits

Battin-Pearson, Thornberry, Hawkins et Krohn (1998) confirment la grande influence des gangs sur la délinquance juvénile. En effet, ils soulignent que les membres de gangs sont très impliqués dans la délinquance et particulièrement dans la commission d'actes délinquants graves, comme des agressions violentes de personnes, des agressions sexuelles, ainsi que des meurtres. En effet, en observant les résultats et en se centrant sur les délits violents, il résulte que les jeunes qui ne côtoient pas de pairs violents ont reporté avoir commis en moyenne 1.6 actes de

violence l'année précédant l'enquête, contre 5.1 pour les jeunes fréquentant des camarades délinquants et 11.2 pour des jeunes qui sont membres de gangs. Il s'avère également que les membres de gangs vendent et consomment significativement plus de drogue que les jeunes n'ayant pas de camarades délinquants et ceux qui ont des pairs délinquants, mais ne faisant pas partie de gangs.

Les gangs juvéniles ne sévissent pas uniquement dans les rues, mais également en milieu scolaire. L'office de la justice des mineurs et de la prévention de la délinquance des États-Unis précise que le pourcentage de gangs dans le milieu scolaire a doublé entre 1989 et 1995 et qu'il existe une grande corrélation entre la présence des gangs et le fait de trouver de la drogue et des armes dans les établissements scolaires. Les gangs provoquent également beaucoup de violence et font doubler le nombre de victimisations graves au sein des écoles. Les délits que commettent principalement les membres de gangs en milieu scolaire sont des graffitis, des dommages à la propriété, des actes de vandalisme, des incendies volontaires, des actes de racket, des agressions, des actes d'intimidation ainsi que des bagarres entre différents gangs. Lorsqu'une proportion importante de membres de gangs se retrouve dans une même classe, le rôle de l'enseignant devient pénible et ce dernier peut difficilement imposer une discipline (Jackson et McBride, 2000). Esbensen et Lynskey (2001), lors de leur recherche dans le milieu scolaire, ont observé les activités des gangs dans plusieurs grandes villes des États-Unis et ont découvert également leur grande implication dans des activités illégales. En effet, en moyenne, 94% des gangs ont eu des bagarres avec d'autres gangs, 82% ont vendu de la marijuana, 79% ont commis des dommages à la propriété, 74% ont volé des objets, 70% ont volé des voitures et 61% ont volé directement quelqu'un.

4. Recherche sur les gangs juvéniles en Suisse

Il y a quelques années, les bandes de jeunes délinquants et plus particulièrement les gangs ne préoccupaient pas la Suisse. Preuve en est l'absence de questions spécifiques sur les gangs lors de la création de la première version du questionnaire de la recherche internationale sur la délinquance juvénile, «The International Self-

Reported Delinquency Study» (ISRSD), alors que, suite à l'augmentation de ce phénomène et à l'augmentation de la délinquance juvénile, des questions ont été insérées dans la deuxième vague de l'ISRSD. De plus, les données des sondages de victimisation réalisés depuis 1984/87 confirment que le nombre de délits commis en groupe a augmenté de manière significative (Killias, Haymoz, Lamon, 2007). Dans le cadre de cette recherche, nous avons analysé les caractéristiques des membres de gangs, les facteurs de risque à l'affiliation à de tels groupes, ainsi que leur délinquance. Nous avons ainsi observé si ces jeunes commettent plus de délits, des délits plus graves et plus violents que les autres jeunes et analysé quels sont les délits qui sont commis spécifiquement par les membres de gangs.

Pour ce faire, nous avons utilisé les données de l'enquête «les jeunes et l'insécurité»¹. Des élèves de 8^{ème} et 9^{ème} année des écoles vaudoises ont répondu à un questionnaire de délinquance et de victimisation auto-reportées. Le questionnaire de cette enquête a été élaboré par l'Institut de Criminologie et de Droit Pénal (ICDP) de l'Université de Lausanne.

L'enquête s'est déroulée en trois phases:

- En 2003, 2502 élèves ont été interviewés dans les districts d'Echallens, de Vevey-Montreux, ainsi que dans l'agglomération de Morges.
- En 2004, 1203 élèves ont été interviewés à Lausanne.
- En 2005, 985 élèves ont été interviewés à Yverdon.

L'échantillon total s'élève donc à 4690 élèves. Nous précisons que l'enquête ne tient pas compte des jeunes qui ne fréquentent plus l'école ou qui y ont été expulsés. Ceci peut être un biais de notre étude étant donné que certains membres de gangs ne fréquentent plus l'école.

Afin d'analyser la délinquance des jeunes membres de gangs, nous avons choisi de sélectionner différents types de groupes auxquels peuvent appartenir les jeunes et de les comparer entre eux. Nous avons donc constitué, à l'aide d'une analyse factorielle, quatre types de groupes de jeunes. Ce sont les suivants:

- **Groupe des gangs:** correspond aux jeunes qui appartiennent à un groupe ayant des bandes rivales, imposant ses idées en faisant usage de violence, se battant contre d'autres groupes et ayant un signe distinctif commun, comme par exemple un habillement particulier.
- **Groupe à risque:** les jeunes qui appartiennent à ce groupe commettent des actes délinquants, sortent beaucoup (boîtes, concert, bistrot) et boivent également beaucoup d'alcool. Toutefois, ce groupe n'a pas de caractéristiques de gangs citées ci-dessus.
- **Groupe social:** englobe les jeunes qui se réunissent dans le but de faire des activités constructives, telles que faire de la musique, du théâtre, écrire un journal, discuter.
- **Groupe des individualistes:** correspond aux jeunes qui ne font pas partie d'un groupe d'au moins trois personnes.

Tableau 1: Pourcentages de jeunes faisant partie des différents groupes

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Echan. total
%	31.0	34.2	28.3	6.5	100.0
N	1454	1606	1325	305	4690

Le tableau 1 présente les proportions des jeunes qui appartiennent aux différents groupes mentionnés ci-dessus.

Le groupe social est le groupe le plus représenté (34,2%). Il est donc rassurant de constater que les jeunes se regroupent principalement

afin de partager des activités constructives. Il apparaît également que 31% des jeunes n'appartiennent pas à un groupe d'au moins trois personnes. Ces jeunes auraient donc un ami en particulier avec qui ils partagent leurs loisirs ou resteraient seuls. Cela dit, il s'avère que 6,5% des jeunes font partie d'un groupe qui a les caractéristiques de gangs décrites ci-dessus. De ce fait, il semblerait que de tels groupes existent en Suisse et ce, dans une proportion non négligeable. Il est donc intéressant de connaître les caractéristiques des jeunes faisant partie de ces groupes.

¹ Nous remercions Sonia Lucia et Leslie Herrmann qui ont constitué les bases de données des enquêtes «les jeunes et l'insécurité».

4. 1. Caractéristiques des jeunes en fonction de leur appartenance à différents groupes

Afin d'examiner les caractéristiques des jeunes qui appartiennent aux différents groupes relevés ci-dessus, nous avons analysé les données démographiques de ces derniers. Nous précisons que nous avons effectué des calculs de différences de proportions, afin de savoir si les différences observées entre les taux sont signi-

ficatives ou non. Lorsque les différences entre deux pourcentages sont significatives, nous le mentionnons à l'aide de petites étoiles (*). Nous avons effectué, d'une part, ces calculs entre le groupe social et les gangs, car nous jugeons intéressant de comparer un «simple» groupe d'amis à un gang et, d'autre part, entre le groupe à risque et les gangs, afin de mieux distinguer ce dernier dans la commission d'actes délinquants. Le tableau 2 présente le sexe des jeunes appartenant aux différents groupes.

Tableau 2: Sexe de notre échantillon

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Echan. total
Filles	47.1 ¹	57.4	45.4	34.9 ^{2,3,4}	49.6
Garçons	52.3	42.6	54.6	65.1 ^{3,4}	50.4

1 Différence de proportion significative $p < 0.01$ entre les filles et les garçons

2 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre les filles et les garçons

3 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

4 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe social et le groupe des gangs

Alors que dans l'échantillon total, les garçons et les filles sont représentés de manière comparable, les garçons sont significativement plus nombreux dans le groupe des individualistes, dans le groupe à risque et plus particulièrement dans les gangs. En effet, nous pouvons constater que les membres des groupes qui ont les caractéristiques de gangs que nous avons mentionnées précédemment sont majoritairement des garçons. Le pourcentage de garçons dans les gangs s'élève à 65,1%, soit significativement plus que les filles. De plus, nous pouvons cons-

tater qu'il y a significativement plus de garçons dans le groupe des gangs que dans les autres groupes. En ce qui concerne le groupe social, les filles sont surreprésentées. Il semblerait donc que le fait d'appartenir à un groupe d'amis qui se retrouve pour faire des activités constructives soit plus le fait des filles. Le tableau 3 mentionne la nationalité des jeunes en fonction de leur appartenance aux groupes. Nous précisons que les jeunes ayant une double nationalité, dont une suisse, sont considérés comme étant Suisses et non comme étant étrangers.

Tableau 3: Nationalité de notre échantillon

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Echan. total
Suisse	71.9	73.5	73.4	71.8	72.8
Etrangère	28.1	26.5	26.6	28.2	27.2

Aux Etats-Unis et dans certains pays européens, la majorité des membres de gangs proviennent de minorités ethniques (Decker & Van Winkle, 1996, Lien, 2001, Tertilt, 2001). Ceci n'est pas le cas dans notre enquête. En effet, les étrangers ne sont pas surreprésentés dans les gangs par rapport aux autres groupes étudiés. Bien que légèrement supérieur, le pourcentage d'étrangers membres de gangs ne diffère pas de manière significative des pourcentages des autres groupes. La nationalité ne semble donc pas avoir une influence sur l'appartenance à un gang. Le tableau 4 présente les voies scolaires²

que fréquentent les élèves en fonction de leur appartenance aux différents groupes. Pour une meilleure et plus rapide lisibilité des résultats, nous avons inscrit, pour chaque groupe, les pourcentages les plus élevés en gras.

2 En Suisse, dès 12-13 ans, les élèves sont dirigés dans différentes sections en fonction de leur niveau scolaire. **La voie scolaire à option (VSO)** : les élèves qui sont en VSO sont des élèves qui sont en difficulté scolaire et la plupart d'entre eux sont destinés à faire des métiers manuels. La VSO prépare donc les jeunes à entrer dans la vie active via une formation professionnelle initiale. **La voie scolaire générale (VSG)** : ce sont des élèves qui ont un relativement bon niveau scolaire et qui sont destinés à faire des écoles (comme par ex. l'école d'infirmiers, école pédagogique, etc.). **La voie scolaire baccalauréat (VSB)** : ce sont des élèves qui ont des facilités à l'école et qui sont destinés à faire des études universitaires.

Tableau 4: Répartition des jeunes en fonction des voies scolaires

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Echan. total
VSO	31.7 ⁴	20.5 ^{3,4}	30.3 ³	37.7^{1,2,4,5}	27.8
VSG	29.5 ⁶	33.3 ⁶	38.6⁶	34.4	33.7
VSB	38.8	46.3	31.1	27.9 ¹	38.5

- 1 Différence de proportion significative p<0.001 entre le groupe social et le groupe des gangs
- 2 Différence de proportion significative p<0.05 entre le groupe à risque et le groupe des gangs
- 3 Différence de proportion significative p<0.001 entre les VSO et les VSG
- 4 Différence de proportion significative p<0.001 entre les VSO et les VSB
- 5 Différence de proportion significative p<0.01 entre les VSO et les VSB
- 6 Différence de proportion significative p<0.001 entre les VSG et les VSB

Nous pouvons constater que les gangs sont composés principalement de jeunes issus de la voie scolaire à option (VSO), soit des élèves ayant des difficultés scolaires. En effet, c'est le cas pour 37,7% des jeunes membres de gangs. Ce résultat est significativement plus élevé que

dans les autres groupes. Plus d'un membre de gangs sur trois se retrouverait donc en difficulté scolaire. Le tableau 5 présente les élèves qui ont redoublé une classe en fonction de l'appartenance aux différents groupes.

Tableau 5: Proportions d'élèves ayant redoublé en fonction de l'appartenance à différents groupes de pairs

	Individualistes	Social	A risque	Gangs
Non	81.7	81.4	73.4	68.9 ¹
Qui, une fois	15.8	16.7	26.6	25.6 ¹
Qui, plusieurs fois	1.5	1.5	2.1	3.6
Ne souhaite pas répondre	1.1	0.4	0.9	2.0

- 1 Différence de proportion significative p<0.001 entre le groupe social et le groupe des gangs

Les membres de gangs sont significativement plus nombreux à avoir redoublé une classe que les individualistes et les jeunes appartenant au groupe social. En effet, 29,2% des élèves, soit près d'un jeune sur trois, appartenant à un gang mentionnent avoir redoublé une classe. Ce résultat est significativement supérieur à celui du groupe social, qui s'élève à 18,2%. De plus, nous pouvons constater que 2% de membres de gangs ne souhaitent pas répondre à cette question. Ce pourcentage est supérieur à ceux des autres groupes. Ceci nous amène à penser que ces 2% pourraient avoir déjà redoublé une classe mais éprouveraient une sorte de réticence à le mentionner. Au vu de ces résultats, nous pouvons constater que les membres de gangs semblent être principalement des

élèves en difficultés scolaires, étant donné qu'une majorité d'entre eux sont en VSO et qu'un sur trois a déjà redoublé. Bien évidemment, nous ne connaissons pas le sens de ce lien de causalité. En effet, nous ne savons pas si les jeunes sont en échec scolaire car ils font partie d'un gang (désinvestissement scolaire, absentéisme, etc.), ou s'ils font partie d'un gang parce qu'ils sont, entre autres, en échec scolaire, voire en rupture scolaire. Nous précisons que dans les groupes des individualistes et «social», nous retrouvons les proportions les plus élevées de jeunes n'ayant jamais redoublé de classe. Le tableau 6 présente les différentes structures familiales au sein desquelles vivent les jeunes, à savoir s'ils vivent avec leurs deux parents ou dans une famille monoparentale.

Tableau 6: Proportions de jeunes vivant ou non avec leurs deux parents en fonction de l'appartenance à différents groupes de pairs

	Individualistes	Social	A risque	Gangs
Vit avec ses deux parents	77.72	76.4	70.1	70.4 ¹
Ne vit pas avec ses deux parents	22.8	23.6	29.9	29.6 ¹

- 1 Différence de proportion significative p<0.05 entre le groupe social et le groupe des gangs

Entre 70,1% et 77,2% des jeunes des différents groupes vivent avec leurs deux parents. Nous pouvons constater que 29,9% des jeunes du groupe à risque et 29,6% des jeunes membres de gangs n'habitent pas avec leurs deux parents. Ces pour-

centages sont significativement plus élevés que dans le groupe social où cette situation concerne 23,6% de ces jeunes. Le tableau 7 mentionne la personne avec qui les jeunes vivent lorsqu'ils n'habitent pas avec leurs deux parents.

Tableau 7: La personne avec qui vivent les jeunes qui ne vivent pas avec leurs deux parents en fréquences en fonction de l'appartenance à différents groupes de pairs

	Individualistes	Social	A risque	Gangs
Mère	68.5	72.2	69.2	61.4 ^{1,3}
Père	8.3	6.2	11.1	11.4 ²
Garde alternée	13.6	15.7	13.5	14.8
Famille d'accueil	0.6	1.4	1.3	3.4
Autre	9.0	4.6	4.9	9.1 ^{2,3}

1 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe social et le groupe des gangs

2 Différence de proportion significative $p < 0.01$ entre le groupe social et le groupe des gangs

3 Différence de proportion significative $p < 0.05$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

Tableau 8: Contrôle parental en fonction de l'appartenance aux différents groupes, en fréquence

	Individualistes	Social	A risque	Gangs
Contrôle parental, Avec qui?³:				
Jamais ou très exceptionnellement	3.4	3.5	7.1	20.9 ^{3,5}
Rarement ou parfois	15.3	17.0	24.1	30.5 ^{1,5}
Souvent	32.5	33.2	37.5	26.8 ^{1,5}
Très souvent, toujours	48.9	46.2	31.3	21.9 ^{3,5}
Contrôle parental, Où?⁴:				
Jamais ou très exceptionnellement	2.7	3.1	7.2	20.4 ^{3,5}
Rarement ou parfois	13.4	13.6	24.3	34.2 ^{3,5}
Souvent	34.6	36.0	39.8	27.3 ^{2,5}
Très souvent, toujours	49.4	47.2	28.6	18.1 ^{3,5}
Contrôle parental, Heure de rentrée?⁵:				
Jamais ou très exceptionnellement	5.7	6.2	10.8	26.6 ^{3,5}
Rarement ou parfois	16.9	14.5	17.2	20.7 ¹
Souvent	22.3	25.8	31.4	27.3
Très souvent, toujours	34.8	40.8	37.1	24.3 ^{3,5}
Ne sors jamais le soir	20.3	12.7	3.5	1.0 ^{3,5}
Contrôle parental, général absent ou rare⁶	4.5	5.0	9.8	27.9 ^{3,5}

1 Différence de proportion significative $p < 0.05$ entre le groupe social et le groupe des gangs

2 Différence de proportion significative $p < 0.01$ entre le groupe social et le groupe des gangs

3 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe social et le groupe des gangs

4 Différence de proportion significative $p < 0.05$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

5 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

3 La question est la suivante: «D'ordinaire quand tu sors, est-ce que tu dis à tes parents (ou beaux-parents) avec qui tu es?»

4 La question est la suivante: «D'ordinaire quand tu sors, est-ce que tu dis à tes parents (ou beaux-parents) où tu vas?»

5 La question est la suivante: «D'ordinaire quand tu sors, est-ce que tu as une heure de rentrée fixée par tes parents (ou beaux-parents), si le lendemain tu as congé?»

6 «Le contrôle parental général absent ou rare» se rapporte aux parents qui ne savent pas, ou rarement, avec qui leur enfant sort et où il va lorsqu'il sort et les jeunes qui n'ont pas une heure de rentrée imposée, ou rarement.

Tableau 9: Régression logistique en fonction de l'affiliation à un gang

	Bêta	Odds-Ratio	Intervalle de confiance
Pas de contrôle parental, où?	1.068	2.908	2.152 – 3.930
Pas de contrôle parentale, heure de rentrée?	.591	1.806	1.401 – 2.328
Pas de contrôle parentale, avec qui?	.437	1.549	1.144 – 2.097

Dans la plupart des cas, comme nous pouvons l'observer dans le tableau 7, lorsqu'un jeune ne vit pas avec ses deux parents, c'est avec sa mère qu'il vit. En effet, c'est le cas pour 68,5% des individualistes, 72,2% des jeunes du groupe social, 69,2% des jeunes du groupe à risque et 61,4% des jeunes du groupe des gangs. Nous pouvons observer que les membres de gangs sont significativement plus nombreux à vivre avec leur père que les jeunes du groupe social. En effet, 11,4% des membres de gang et 6,2% des élèves du groupe social sont dans ce cas. Les jeunes faisant partie des gangs sont également significativement plus nombreux que les jeunes des autres groupes à mentionner qu'ils vivent au sein d'une autre structure que celles mentionnées dans le tableau. Or, pour Jankowski (1996), une des raisons principales à l'affiliation à un gang est la désunion familiale. Le jeune ne trouvant pas sa place au sein de sa famille va rechercher, en rejoignant un gang, une famille de substitution, le gang devenant ainsi une sorte de famille pour le jeune. La violence familiale ainsi que les abus sexuels au sein de la famille, et ce surtout pour les filles, seraient aussi une des raisons qui poussent les jeunes à faire partie de tels groupes. La famille joue donc un rôle non négligeable face à cette problématique. Nos résultats vont également dans ce sens. Le tableau 8 compare le contrôle parental dans les familles en fonction de l'appartenance aux différents groupes.

Le contrôle parental semble être beaucoup moins rigoureux, voire totalement inexistant au sein des familles dans lesquelles vivent des membres de gangs. En effet, un membre de gang sur cinq mentionne que ses parents ne savent jamais ou alors très exceptionnellement avec qui il sort et où il sort et un membre de gang sur quatre mentionne qu'il n'a jamais, ou très exceptionnellement, d'heure de rentrée. Ces résultats sont beaucoup plus élevés et donc significativement supérieurs à ceux des autres groupes. De

plus, les membres de gangs sortent significativement plus le soir que les autres jeunes. En effet, seul 1% d'entre eux ne sort jamais le soir, alors que le pourcentage des individualistes qui ne sortent pas le soir est 20 fois plus élevé (20.3%). Les jeunes membres de gangs du fait du manque, voire de l'absence, de supervision parentale sont donc plus livrés à eux-mêmes.

4.2 Les facteurs de risque à l'affiliation à un gang

Comme nous l'avons mentionné, une des raisons principales à l'affiliation à un gang est la désunion familiale (Jankowski, 1996). Le tableau 9 indique le risque qu'un jeune appartienne à un gang lorsqu'il vit dans une famille monoparentale et lorsque le contrôle parental est rare, voire inexistant. Les variables que nous avons donc prises en compte pour l'analyse de régression logistique présentée dans le tableau 9 en ce qui concerne le risque de l'affiliation à un gang sont le fait de vivre dans une famille monoparentale et le contrôle parental inexistant. Nous avons pu constater que le fait de vivre dans une famille monoparentale n'est pas un risque significatif à l'affiliation à un gang ($p=0.05$), contrairement au contrôle parental.

L'absence de contrôle parental est un facteur de risque à l'affiliation à un gang. En effet, lorsque les parents ne savent jamais ou rarement où leur enfant se trouve, le risque que ce dernier devienne membre d'un gang triple. Le fait que les jeunes n'aient pas d'heure de rentrée ou que les parents ne savent pas avec qui leurs enfants sortent double le risque de l'affiliation à de tels groupes. Les jeunes n'ayant pas de cadre sont livrés à eux-mêmes et, en traînant dans les rues, des occasions de commettre des délits s'offrent à eux. Le tableau suivant présente les facteurs scolaires pouvant être des facteurs de risque à l'affiliation à un gang. Les variables que nous avons prises en compte pour l'analyse de régression logistique présentée dans le tableau 10 sont le redoublement d'une classe ainsi que le fait d'être en voie scolaire à option⁷.

⁷ Voie scolaire à option (VSO): les élèves qui sont en VSO sont des élèves qui sont en difficulté scolaire et la plupart d'entre eux sont destinés à faire des métiers manuels. La VSO prépare donc les jeunes à entrer dans la vie active via une formation professionnelle initiale.

Tableau 10: Régression logistique en fonction de l'affiliation à un gang

	Bêta	Odds-Ratio	Intervalle de confiance
Redoublement	.445	1.560	1.205 – 2.020
VSO	.422	1.526	1.192 – 1.952

L'échec scolaire ainsi que les difficultés d'apprentissage sont également des facteurs de risque à l'affiliation à un gang. En effet, il y a 1,5 fois plus de risque de s'affilier à un gang lorsque l'on a redoublé une classe ou lorsque l'on est dans la voie scolaire à option. Les difficultés scolaires sont donc des facteurs de risque à l'affiliation à un gang. Il a été démontré que d'autres variables scolaires ont une influence générale sur la commission de délits. En effet, il s'avère que la relation qu'un jeune a avec son enseignant, l'attachement scolaire du jeune, l'importance de l'avis de l'enseignant ainsi que la réaction des enseignants et de la direction en cas de bagarres en milieu scolaire sont des variables qui peuvent agir sur la délinquance (Herrmann, 2007 à paraître, Haymoz, Herrmann, Lucia, Killias, 2007).

4.3 Gangs et délinquance

De nombreuses recherches américaines et européennes mettent en évidence la sur-criminalité des membres de gangs (Klein, 1995, Battin-Pearson, Thornberry, Hawkins & Krohn, 1998, Esbensen et Lynskey, 2001, Gruter et Versteegh, 2001, Van Gemert, 2001, Agnew, 2005, Weerman et Esbensen, 2005, Lien, 2005). Dans notre recherche, nous avons observé quelle est la situation dans le canton de Vaud. Pour ce faire, nous avons analysé le lien entre l'appartenance aux différents groupes, soit les individualistes, le groupe social, le groupe à risque et les gangs, et la commission d'actes délinquants.

Le tableau 11 présente les taux de prévalence sur 12 mois des jeunes ayant commis les

Tableau 11: Taux de prévalence des jeunes qui ont commis un acte délinquant durant les 12 mois précédant les sondages

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Ech. total	Gamma
Resquille	39.7	46.7	67.1	77.61, ³	52.1	.375
Conduite sans permis	25.9	29.0	53.5	71.51, ³	37.6	.424
Absentéisme	10.2	13.0	32.1	52.51, ³	20.0	.512
Vols < 50 CHF	13.4	16.3	33.8	52.11, ³	22.6	.440
Tags	4.4	6.8	21.3	44.71, ³	12.4	.616
Lésions corporelles	3.9	4.1	13.0	43.61, ³	9.0	.605
Vols à l'école	11.4	14.5	26.1	42.31, ³	18.5	.384
Vandalisme	4.4	4.8	19.0	38.91, ³	10.8	.602
Vols > 50 CHF	3.1	2.9	9.4	37.61, ³	7.0	.603
Vente de drogues douces	2.4	1.7	10.7	34.61, ³	6.5	.681
Vols simples	5.7	6.8	15.3	33.51, ³	10.5	.458
Vols d'objets sur véhicules	2.3	2.1	8.8	25.61, ³	5.5	.608
Importuner quelqu'un de sorte que ce dernier veuille appeler la police	2.6	2.6	11.1	25.41, ³	6.4	.599
Vols de véhicule	1.7	1.7	8.2	23.51, ³	4.9	.655
Vols à la maison	6.0	7.6	18.0	23.31, ²	11.0	.341
Fugue	1.7	2.5	7.7	20.31, ³	4.8	.595
Incendie intentionnel	1.1	1.1	4.2	15.11, ³	2.9	.618
Menaces avec une arme ou un objet dangereux	1.3	0.6	3.4	14.81, ³	2.5	.592
Vols dans une voiture	0.1	0.4	1.8	14.21, ³	1.6	.837
Brigandage	0.8	0.7	3.2	12.31, ³	2.2	.653
Vente de drogues dures	0.5	0.2	1.6	9.51, ³	1.3	.704
Racket	0.6	0.3	1.8	8.51, ³	1.3	.645

1 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe social et le groupe des gangs

2 Différence de proportion significative $p < 0.05$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

3 Différence de proportion significative $p < 0.001$ entre le groupe à risque et le groupe des gangs

actes délinquants qui y sont mentionnés. Nous présentons les taux de prévalence des actes délinquants dans un ordre décroissant en fonction de la commission de ces derniers par les membres de gangs. Plus la proportion de membres de gang ayant commis les actes délinquants est élevée, plus celle-ci se trouvera en haut du tableau.

L'acte délinquant le plus communément commis par les jeunes de 14 à 16 ans est la resquille, où un jeune sur deux a commis cette infraction en un an. La conduite sans permis d'un véhicule (également de vélomoteurs), les vols pour moins de 50 francs ainsi que l'absentéisme scolaire sont également commis par un jeune sur cinq à un jeune sur trois. Ces actes sont donc relativement communs parmi les jeunes.

En ce qui concerne les membres de gangs, nous pouvons constater qu'ils sont significativement plus nombreux à être impliqués dans la délinquance juvénile, et cela pour tous les actes délinquants. En effet, nous pouvons constater que trois membres de gangs sur quatre resquillent et conduisent sans permis, près d'un sur deux tague, commet des lésions corporelles, vole à l'école, plus d'un sur trois commet des actes de vandalisme, des vols et vend de la drogue. Nous constatons également que 52,5% des membres de gangs ont manqué l'école sans excuse valable durant les douze mois précédant les sondages. Ce pourcentage est nettement supérieur à ceux des autres groupes, qui sont respectivement de 10,2% pour les individualistes, 13% pour les jeunes du groupe social et 32,1% pour les jeunes du groupe à risque. En faisant de «l'école buissonnière», les jeunes membres de gangs se retrouvent sans surveillance d'un adulte et peuvent traîner dans les rues, ce qui offre des opportunités à la commission de délits.

Nous pouvons également observer qu'un jeune membre de gang sur quatre a commis des vols sur un véhicule ou d'un véhicule ou encore un vol à la maison, a importuné un quidam de sorte que ce dernier veuille appeler la police; un sur cinq a fugué durant les 12 mois précédant les sondages. En ce qui concerne les autres délits, les proportions sont plus faibles, mais restent toutefois élevées. En effet, entre 12,3% et 15,1% des jeunes faisant partie d'un gang ont mis le feu intentionnellement, ont menacé autrui avec une arme ou un objet dangereux, ont commis un vol dans une voiture ou ont commis un brigandage durant les douze mois précédant les sondages. Le fait que les membres de gangs

soient nombreux à menacer autrui avec une arme ou un objet dangereux ou encore à commettre des actes de brigandage nous amène à penser que certains d'entre eux possèdent une arme et s'en servent. La vente de drogues dures et le racket sont commis dans de moindres proportions, à savoir, 9,5% et 8,5%. Tous ces taux de prévalence sont significativement plus élevés que dans les autres groupes.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il est intéressant de comparer la délinquance des jeunes qui se rencontrent pour faire des activités constructives à celle des jeunes qui appartiennent à des groupes ayant des caractéristiques de gangs. Nous avons donc observé certaines variations entre les proportions de membres de gangs et des jeunes du groupe social qui ont commis ces actes délinquants. Nous pouvons observer qu'il y a 10 fois plus de membres de gangs qui ont importuné un quidam de sorte que ce dernier veuille appeler la police, 12 fois plus qui ont commis un vol sur un véhicule, 13 fois plus qui ont commis un vol pour plus de 50 CHF, 14 fois plus qui ont volé un véhicule et qui ont incendié intentionnellement une grange, un appartement, une voiture ou autre. Les pourcentages tendent à être 18 fois plus élevés en ce qui concerne les actes de brigandage, 20 fois plus élevés pour la vente de drogues douces. Les différences les plus marquantes entre ces deux groupes se retrouvent dans les menaces avec une arme ou un objet dangereux, le racket, le vol dans une voiture, ainsi que la vente de drogues dures. En effet, le fait de menacer autrui avec une arme ou un objet dangereux est un délit qui est principalement commis par les membres de gangs. Nous pouvons observer qu'il y a 25 fois plus de jeunes membres de gangs que de jeunes du groupe social qui ont menacé autrui avec une arme ou un objet dangereux. Pour ce qui est de racketter un camarade, le pourcentage des membres de gangs l'ayant commis est 28 fois plus élevé que dans le groupe social. Nous observons également qu'il y a 36 fois plus de membres de gangs qui ont commis un vol dans une voiture et enfin 48 fois plus qui ont vendu des drogues dures que les jeunes du groupe social. En observant la force de la relation entre le fait d'appartenir à un gang et de commettre tel ou tel délit, nous pouvons constater que les plus fortes se rapportent aux vols dans une voiture et à la vente de drogues dures (Gamma de .837 et .704). Ces délits seraient donc commis principalement par les membres de gangs. Ces résultats

illustrent clairement la sur-criminalité des jeunes membres de tels groupes ainsi que la gravité des délits commis par ces derniers.

Nous pouvons également constater que les individualistes ainsi que les jeunes du groupe social sont les moins impliqués dans la délinquance. Il semblerait donc que le fait de ne pas appartenir à un groupe d'au moins trois personnes ou de faire partie d'un groupe au sein duquel les jeunes effectuent des activités constructives et positives soient des facteurs protecteurs de la délinquance juvénile.

Nous avons effectué des analyses de régression logistique afin d'observer l'augmentation du risque de commettre certains délits lorsqu'un jeune appartient à un gang. Nous avons pu constater que le fait d'appartenir à un gang aug-

mente de 6 ou 7 fois le risque de faire des tags ou de commettre des actes de vandalisme. Le risque de commettre des vols pour plus de 50 francs, des lésions corporelles, des menaces avec une arme ou un objet dangereux, des brigandages ainsi que des actes de racket est encore plus élevé lorsqu'un jeune fait partie d'un groupe qui a des caractéristiques de gangs. En effet, le risque est 9 à 11 fois plus élevé. Le risque que les jeunes soient dealers en étant affiliés à un gang augmente de 10 pour la vente de drogues douces et de 14 pour la vente de drogues dures. Il en est de même pour la consommation de drogue. Le fait d'appartenir à un gang augmente de 7 à 11 fois le risque de consommer du cannabis, de l'héroïne, de la cocaïne, du speed, de l'ecstasy ou du LSD. Le tableau 12 pré-

Tableau 12: Taux d'incidence des jeunes qui ont commis au mois 11 fois en 12 mois des actes délinquants

	Individualistes	Social	A risque	Gangs	Gamma
Resquille	5.3	5.1	15.1	35,8 ^{1,5}	.353
Absentéisme	0.7	1.0	3.8	8,9 ^{1,4}	.491
Fugues	0.0	0.0	0.3	2,1 ^{3,6}	.592
Conduite sans permis	3.1	2.7	10.3	24,2 ^{1,5}	.391
Vols < 50 CHF	0.9	0.9	4.4	13,6 ^{1,5}	.423
Vols > 50 CHF	0.4	0.3	1.6	9,1 ^{1,5}	.593
Vols à l'école	0.7	0.5	1.9	8,2 ^{1,5}	.370
Vols à la maison	0.4	0.6	2.9	5,8 ^{1,6}	.407
Vols simples	0.1	0.3	1.0	4,3 ^{1,4}	.447
Vols d'objets sur véhicules	0.1	0.1	0.5	2,8 ^{2,6}	.601
Vols de véhicules	0.1	0.1	0.7	3,5 ^{2,4}	.648
Vols dans les voitures	0.1	0.0	0.2	0.7	.834
Brigandage	0.0	0.1	0.2	1.1	.649
Lésions corporelles	0.1	0.1	0.6	8,9 ^{1,5}	.598
Menaces avec une arme ou un objet dangereux	0.0	0.0	0.2	1,4 ³	.589
Racket	0.1	0.0	0.1	0.7	.643
Importuner quelqu'un de sorte que ce dernier veuille appeler la police	0.1	0.1	0.9	3,5 ^{2,4}	.591
Tags	0.6	0.5	2.6	8,0 ^{1,5}	.596
Vandalisme	0.1	0.3	1.2	5,7 ^{2,4}	.589
Incendie intentionnel	0.1	0.1	0.3	1.1	.614
Vente de drogues douces	0.6	0.4	2.8	10,7 ^{1,5}	.668
Vente de drogues dures	0.1	0.0	0.5	3,5 ^{1,4}	.702

1 Différence de proportion significative p<0.001 entre le groupe social et le groupe des gangs

2 Différence de proportion significative p<0.01 entre le groupe social et le groupe des gangs

3 Différence de proportion significative p<0.05 entre le groupe social et le groupe des gangs

4 Différence de proportion significative p<0.01 entre le groupe à risque et le groupe des gangs

5 Différence de proportion significative p<0.001 entre le groupe à risque et le groupe des gangs

6 Différence de proportion significative p<0.05 entre le groupe à risque et le groupe des gangs

8 Les taux de prévalence sont les pourcentages d'interviewés qui avouent un certain délit. Les taux d'incidence sont les pourcentages qui se réfèrent au nombre d'expériences qu'ont commises les interviewés (Killias, 2001, p.61).

sente les taux d'incidence⁸ de la commission des actes délinquants. Nous précisons que le tableau 12 présente les taux de jeunes qui ont commis au moins 11 fois en 12 mois les actes présentés ci-dessous.

Les membres de gangs sont significativement plus nombreux que les autres jeunes à commettre des actes délinquants de manière répétée et régulière. En effet, entre 4,3% et 13,6% ont commis des vols⁹, 8,9% des lésions corporelles et 1,4% des menaces avec une arme ou un objet dangereux au moins 11 fois en 12 mois. De plus, si nous comparons la délinquance des jeunes du groupe social et des membres de gangs, nous pouvons constater qu'il y a 28 à 35 fois plus de jeunes membres de gangs qui commettent des vols pour plus de 50 francs, qui volent des objets sur des véhicules, qui volent des véhicules, qui importunent les quidams jusqu'à ce que ces derniers appellent la police et enfin qui vendent des drogues dures et ce, au moins 11 fois en 12 mois. En ce qui concerne les lésions corporelles, le coefficient est de 89. De plus, nous pouvons constater que 10,7% des membres de gangs peuvent être considérés comme dealers de drogues douces et 3,5% de drogues dures étant donné qu'ils commettent ces délits au moins 11 fois en 12 mois. Si nous observons les fréquences des tableaux 11 et 12, nous pouvons constater que la délinquance des membres de gangs est également significativement plus élevée que celle des jeunes du groupe à risque. De ce fait, l'affiliation à un gang augmente de manière plus importante la commission de délits de ses membres que le fait d'appartenir à un groupe de jeunes délinquants, mais n'ayant pas de caractéristiques de gangs (groupe à risque¹⁰). Les membres de gangs sont donc très actifs dans la délinquance. L'affiliation à un gang est ainsi un facteur de risque plus élevé pour la commission de délits que l'affiliation à des pairs délinquants.

Conclusion

La délinquance juvénile a augmenté durant ces vingt dernières années et une des causes possibles est la croissance des bandes délinquantes, voire plus particulièrement des gangs. Grâce à notre recherche qui se base sur 4690 jeunes du canton de Vaud en Suisse, nous avons pu analyser la proportion de groupes ayant des caractéristiques de gangs (bagarres entre bandes rivales, usage de violence pour imposer ses idées, signes distinctifs propres au gang). Nous avons pu constater que ces groupes sont composés principalement de garçons et que la nationalité n'est pas un facteur déterminant à l'affiliation à de telles bandes. De plus, il apparaît que beaucoup de ces jeunes sont en difficultés scolaires étant donné qu'ils sont nombreux à être en voie scolaire à options et à avoir déjà redoublé. La structure familiale semble également jouer un rôle. Nous avons pu observer qu'ils sont significativement plus nombreux à vivre au sein d'une famille monoparentale et, plus spécifiquement, à vivre avec leur père. Ceci va dans le sens des recherches faites sur ce thème qui mentionnent qu'une des raisons principales de l'appartenance à un gang est la désunion familiale. Nous avons également pu constater que l'absence de contrôle parental est un facteur de risque élevé à l'affiliation à un gang. En effet, les membres de gangs sont beaucoup moins surveillés par leurs parents que les autres jeunes et sortent beaucoup plus le soir. Quatre membres de gangs sur cinq mentionnent que leurs parents ne savent pas où et avec qui ils se trouvent lorsqu'ils sortent et trois membres de gangs sur quatre n'ont pas d'heure de rentrée lorsqu'ils sortent la veille d'un jour de congé.

Nous avons pu constater que les membres de gangs sont très impliqués dans la délinquance et plus particulièrement dans la délinquance que nous pouvons qualifier de grave. En effet, que ce soit des délits allant de la resquille à la vente de drogues dures, les membres de gangs commettent significativement beaucoup plus de délits et de plus, de manière très fréquente. Il semblerait également que des membres de gangs puissent être qualifiés de dealers étant donné que 10,7% et 3,5% d'entre eux s'adonnent régulièrement à la vente de drogues douces et dures. De plus, nous avons observé que l'affiliation à un gang augmente de manière plus importante et significative la délinquance de ses membres que l'affiliation à un groupe de

9 Cette tranche de pourcentages ne tient pas compte des vols dans les voitures.

10 Nous rappelons que les jeunes du groupe à risque sont des jeunes qui commettent des actes délinquants, sortent beaucoup (boîtes, concert, bistrot) et boivent également beaucoup d'alcool. Toutefois, ce groupe n'a pas de caractéristiques de gangs citées ci-dessus.

pairs délinquants, mais n'ayant pas de caractéristiques de gangs. Face à ces résultats, il est important de mesurer et de surveiller l'évolution de ce nouveau phénomène en Suisse, tout comme à l'étranger. De plus, il paraît important de sensibiliser les autorités politiques et les services sociaux à cette nouvelle problématique qui prend de l'ampleur en Suisse également et d'identifier des pistes de prévention.

Bibliographie

- Agnew R., *Juvenile Delinquency. Causes and Control. Second Edition*, Roxbury Publishing Company, Los Angeles, 2005.
- Ball R. A. & David Curry G., The Logic of Definition in Criminology: Purposes and Methods for Defining «Gangs», in: Larry Mays, *G. Gangs and gang behaviour*, Nelson-Hall Publishers, Chicago, 1998, 3-21.
- Battin-Pearson S. R., Thornberry T. P., Hawkins J. D. & Krohn M. D., Gang Membership, Delinquent Peers, and Delinquent Behavior, *Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention*, October 1998.
- Cohen A. K., *Delinquent boys. The Culture of the Gang*, Collier Macmillan Publishers, London, 1995.
- Esbensen F.-A. & Lynskey D. P., Young Gang Members in a School Survey, in: Klein M. W., Kerner H.-J., Maxson C. L. & Weitekamp E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, 93-114.
- Esterle-Hedibel M., Youth Gangs in France: A Socio-Ethnographic Approach, in: Klein M. W., Kerner H.-J., Maxson C. L. & Weitekamp E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, 203-207.
- Gatti U., Angelici F., Marengo G., Melchiorre N. & Sasso M., An Old-Fashioned Youth Gang in Genova., in: Decker S. H. & Weerman F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 51-80.
- Goldstein A. P. & Glick B., *The Prosocial Gang. Implementing, Aggression, Replacement, Training*, Sage Publications, London, 1994.
- Haymoz S., Herrmann L., Lucia S. & Killias M., Zunahme der Jugenddelinquenz in der Schweiz – Befunde und Erklärungen, in: Steinhausen H.-C, Bessler C. (Hrsg.), *Jugenddelinquenz. Interdisziplinäre Ansätze in Theorie und Praxis*, Kohlhammer, Stuttgart, 2007 (à paraître).
- Herrmann L., Impact des facteurs scolaires sur la délinquance juvénile, (2007, à paraître).
- Huizinga D. & Schumann K. F., Gang Membership in Bremen and Denver: Comparative Longitudinal Data, in: Klein M. W., Kerner H.-J., Maxson C. L. & Weitekamp E. G. M. *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, 231-246.
- Jackson R. K. & McBride W.D., *Understanding Street Gangs*, Copperhouse Publishing Company, Cincinnati, 2000.
- Jankowski M. S., Gang Involvement: The Individual and the Decision to Become a Member, in: Conklin J. E., *New Perspectives in Criminology*, 1996, 126-133.
- Junger-Tas J., Marshall I. H. & Ribeaud D., *Delinquency in an International Perspective. The International Self-Reported Delinquency Study (ISR)*, Université de Lausanne, 2004.
- Killias M., Haymoz S. & Lamon Ph., *La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*, Staempfli Editions SA, Berne, 2007, à paraître.
- Killias M., *Précis de criminologie*, Staempfli Editions SA, Berne, 2001.
- Klein M. W., *The American Street Gang. It's Nature, Prevalence, and Control*, Oxford University, New York, 1995.
- Klein M. W., Kerner H.-J., Maxson C. L. & Weitekamp E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001.
- Larry Mays G., *Gangs and gang behaviour*, Nelson-Hall Publishers, Chicago, 1998.
- Lien I.-L., Criminal Gangs and their Connections, in: Decker S. H. & Weerman F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 31-50.
- Roché S., *La délinquance des jeunes: les 13-19 ans racontent leurs délits*, Editions du Seuil, Paris, 2001.
- Simonin M., Killias M. & Villettaz P., La délinquance juvénile: Augmentation depuis 50 ans, *Criminoscope*, 2004, 23, 1-8.
- Shelden R. G., Tracy S. K. & Brown W. B., *Youth gangs in American Society*, Wadsworth, Thomson Learning, Belmont, 2001.
- Van Gemert F., Crips in Orange: Gangs and Groups in The Netherlands, in: Klein M. W., Kerner H.-J., Maxson C. L. & Weitekamp E. G. M., *The Eurogang Paradox*, Kluwer Academic Publishers, Netherlands, 2001, 145-152.
- Weerman F. M. & Esbensen F.-A., A Cross-National Comparison of Youth Gangs, in: Decker S. H. & Weerman F. M., *European Street Gangs and Troublesome Youth Groups*, AltaMira Press, Lanham, 2005, 219-255

Sandrine HAYMOZ

Av. Général Guisan 36

1700 Fribourg

Collaboratrice scientifique en criminologie

Rechtswissenschaftliches Institut

Universität Zürich

sandrine.haymoz@rwi.uzh.ch